
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 25 NOV 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 25.1001 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de quinze (15) Médecins Généralistes pour des formations spécialisées, option Chirurgie générale, session 2020.

Ce sont :

MÉDECINS SPÉCIALISTES OPTION: CHIRURGIE GÉNÉRALE

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	BATIENE DANLOU AROLD	300467A	23/10/89
2	DABRE ABEL	352170 F	26/05/87
3	KOUDEOUYI CLAUDE MARTIAL ABBAS	302089 A	18/04/83
4	OUATTARA FRANK AUBIN LANDRY SAN	326762D	01/04/88
5	OUEDRAOGO ADAMA	333494E	11/07/85
6	OUEDRAOGO JUDION	278433 K	04/03/85
7	SAWADOGO YEROU	206 899	31/12/79
8	TRAORE MOHAMED STEPHANE	326761X	31/01/91
9	YAMEOGO BAPIO MATHIEU	333470S	21/09/86

Arrêté la présente liste à 9 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

